

Dans sa lettre apostolique, le pape François proclame « le temps de la miséricorde »

Le Vatican a rendu publique lundi 21 novembre la lettre apostolique « Misericordia et Misera » signée la veille par le pape François lors de la clôture du Jubilé de la miséricorde et dans laquelle il tire les leçons de cette année qui, à ses yeux, « ne peut être une parenthèse dans la vie de l'Église ».



Loi et miséricorde

« La miséricorde ne peut être une parenthèse dans la vie de l'Église, mais elle en constitue l'existence même, qui rend manifeste et tangible la vérité profonde de l'Évangile », affirme le pape François dès le début de sa lettre apostolique.

Partant de la rencontre entre la femme adultère et Jésus, il souligne combien ce passage de l'Évangile ne met pas au centre « la loi ni la justice de la loi, mais l'amour de Dieu qui sait lire dans le cœur de chacun, pour en saisir le désir le plus caché, et qui doit avoir le primat sur tout ».

« La misère du péché a été recouverte par la miséricorde de l'amour », explique-t-il, soulignant qu'« aucun d'entre nous ne peut poser de conditions à la miséricorde. Elle demeure sans cesse un acte gratuit du Père céleste, un amour inconditionnel et immérité. Nous ne pouvons donc pas courir le risque de nous opposer à l'entière liberté de l'amour par lequel Dieu entre dans la vie de chacun. »

Conversion pastorale

Après la clôture du Jubilé, François exhorte donc l'Église à « continuer avec fidélité, joie et enthousiasme, à faire l'expérience de la richesse de la miséricorde divine ». « Nos communautés pourront rester vivantes et dynamiques dans la mission de nouvelle évangélisation dans la mesure où la "conversion pastorale" que nous sommes appelés à vivre sera imprégnée chaque jour de la force rénovatrice de la miséricorde, explique-t-il. Ne mettons pas de limites à son action ; n'attristons pas l'Esprit qui indique toujours des chemins nouveaux pour annoncer à tous l'Évangile du salut. »

Dimanche de la Parole de Dieu

Soulignant l'importance de la Parole de Dieu pour entendre le message de miséricorde, le pape insiste à nouveau sur l'importance de l'homélie et rappelle l'importance pour les communautés de la lecture de la Bible. Il propose ainsi la célébration, un dimanche dans l'année liturgique, d'« un dimanche entièrement consacré à la Parole de Dieu pour comprendre l'inépuisable richesse qui provient du dialogue permanent entre Dieu et son peuple » et en appelle à la « créativité (...) pour enrichir ce moment par des initiatives qui stimuleront les croyants à être de vivants instruments de transmission de la Parole ».

Missionnaires de la miséricorde

Se félicitant de l'expérience des « Missionnaires de la miséricorde », ces confesseurs qu'il avait institués comme, le pape décide de pérenniser ce « ministère extraordinaire » qui demeure donc « jusqu'à plus ample informé, comme signe concret que la grâce du Jubilé est toujours vivante et efficace partout dans le monde ». Le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation est chargé de les accompagner « et de trouver les formes les plus adaptées pour l'exercice de ce précieux ministère ».

Avortement

Lors du Jubilé, le pape avait concédé aux Missionnaires de la miséricorde la faculté d'absoudre le péché d'avortement, jusque-là réservé aux seuls évêques. *« Pour qu'aucun obstacle ne s'interpose entre la demande de réconciliation et le pardon de Dieu, je concède à tous les prêtres, à partir de maintenant, en vertu de leur ministère, la faculté d'absoudre le péché d'avortement »*, décide donc François tout en rappelant que *« l'avortement est un péché grave, parce qu'il met fin à une vie innocente »*.

« Cependant, je peux et je dois affirmer avec la même force qu'il n'existe aucun péché que ne puisse rejoindre et détruire la miséricorde de Dieu quand elle trouve un cœur contrit qui demande à être réconcilié avec le Père », explique-t-il.

Fraternité Saint-Pie-X

De la même façon le pape avait concédé aux prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X la faculté de confesser valablement et licitement, malgré le fait qu'ils ne soient pas en communion avec l'évêque local.

Pour le bien de leurs fidèles *« et comptant sur la bonne volonté de leurs prêtres afin que la pleine communion dans l'Église catholique puisse être recouvrée avec l'aide de Dieu, j'établis par ma propre décision d'étendre cette faculté au-delà de la période jubilaire, jusqu'à ce que soient prises de nouvelles dispositions, pour que le signe sacramental de la réconciliation à travers le pardon de l'Église ne fasse jamais défaut à personne »*.

Mariage

Redisant combien *« le don du mariage est une grande vocation à laquelle correspond, avec la grâce du Christ, un amour généreux, fidèle et patient »* ainsi que *« la beauté de la famille »*, le pape rappelle que *« le chemin de vie qui amène un homme et une femme à se rencontrer, s'aimer, et se promettre fidélité pour toujours devant Dieu, est souvent interrompu par la souffrance, la trahison ou la solitude »*.

« Notre vie, avec ses joies et ses peines, est quelque chose d'unique et non reproductible, qui se déroule sous le regard miséricordieux de Dieu, explique-t-il. Cela requiert, surtout de la part du prêtre, un discernement spirituel attentif, profond et clairvoyant, de sorte que nul ne soit exclu, quelle que soit la situation dans laquelle il vit, et qu'il puisse se sentir accueilli concrètement par Dieu, participer activement à la vie de la communauté, être inséré dans ce Peuple de Dieu qui avance infatigablement vers la plénitude du Règne de Dieu, règne de justice, d'amour, de pardon et de miséricorde. »

Journée mondiale des pauvres

Reprenant l'idée lancée par Étienne Villemain lors du Jubilé des exclus, le 11 novembre au Vatican, le pape institue une Journée mondiale des pauvres au 33^e dimanche du temps ordinaire, soit l'avant-dernier dimanche du temps ordinaire.

Cette journée, qui *« aidera les communautés et chaque baptisé à réfléchir sur la manière dont la pauvreté est au cœur de l'Évangile et sur le fait que, tant que Lazare gît à la porte de notre maison, il ne pourra y avoir de justice ni de paix sociale »* sera, explique François, *« la meilleure préparation pour vivre la solennité de Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de l'Univers, qui s'est identifié aux petits et aux pauvres et qui nous jugera sur les œuvres de miséricorde »*.

Elle *« sera aussi une authentique forme de nouvelle évangélisation par laquelle se renouvellera le visage de l'Église dans son action continuelle de conversion pastorale pour être témoin de la miséricorde »*.